



COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

RECEPISSE DE DEMANDE DE DUPLICATA DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE (collégiens et lycéens externes ou demi-pensionnaires ou internes domiciliés et scolarisés sur le territoire communautaire)

Ce document est à compléter et à transmettre à l'établissement scolaire avec la demande de duplicata.

Ce document est une autorisation provisoire de transport scolaire valable un mois à compter de la date de la demande.

Ce récépissé vaut titre de transport, il est à présenter à chaque montée dans le véhicule. Il n'est valable que si la validation de l'établissement scolaire est mentionnée.

NOM de l'élève : _____ Prénom _____
(en majuscule)

Adresse : _____

Code postal : Commune : _____

Etablissement fréquenté : _____

Classe : _____

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT

Code établissement

Code classe

Date de demande du duplicata

Cachet signature de l'établissement :

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus
et avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires
consultable sur www.creusot-montceau.org

Fait à _____ Le/../....
Signature (obligatoire)

Protection des données personnelles : « Vos données personnelles sont collectées par la CUCM (responsable du traitement) afin de pouvoir instruire le dossier de transport scolaire de votre enfant. Il s'agit de permettre la délivrance d'un titre de transport et de gérer le dossier tout au long de sa scolarité avec la mise à jour des données.

Vos données sont traitées au titre des obligations légales de la CUCM en qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable.

Seules les personnes strictement habilitées, dans le cadre de leurs fonctions au sein de la Direction des Déplacements, seront amenées à traiter vos données personnelles. Elles seront conservées sur la durée de la scolarité de l'élève.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf.cnil.fr pour plus d'informations sur ces droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la CUCM par voie électronique dpo@creusot-montceau.org

Si vous estimez, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal